Le BVP adopte une nouvelle recommandation ?Hygiène et Beauté?

Le Bureau de vérification de la publicité a présenté le 17 mai dernier une recommandation présentant les nouvelles règles déontologiques encadrant la publicité dans le secteur hygiènebeauté.L'enjeu est de taille puisque ce secteur est l'un des tout premiers annonceurs français. Parmi les apports principaux de ce texte, on soulignera notamment le nouvel encadrement des cautions médicales ou scientifiques, et les règles plus rigoureuses de présentation des performances des produits.La recommandation fixe par ailleurs des règles particulières pour certaines familles de produits, par exemple les produits amincissants ou les produits antirides.